

**Comité haut-savoyard des associations de mémoire de la Résistance et de la Déportation (C.R.D. 74)  
Secteur Chablais**

**Programme de la commémoration de la rafle allemande des 19-20-21 mai 1944**

Communes concernées : Armoy, Ballaison, Bernex (1), Brenthonne (2), Cervens (2) Champanges, Chens/Léman, Draillant, Féternes (1), Lugrin, Massongy, Maxilly (3), Meillerie, Nernier, Neuvecelle (3), Orcier (1), Perrignier (1), Publier (1), Saint-Paul, Sciez (1), Thollon, Vacheresse (4)), Veigy (1), Vinzier, Yvoire.

- (1) Communes où les déportés et fusillés ont été honorés récemment : Bernex (17 décembre), Féternes (18 février), Orcier (28 avril), Perrignier (28 avril), Publier (28 avril), Sciez (28 avril), Veigy (28 avril).
- (2) Communes où les Résistantes arrêtées ont été libérées après un séjour au Pax : Brenthonne, Cervens.
- (3) Communes où les déportés sont revenus, marqués à vie par leur terrible internement : Maxilly, Neuvecelle.
- (4) Vacheresse : les événements du 19 mai durant la 2ème quinzaine de juin

**Samedi 18 mai : secteur Thonon-Côte Foges**

18 heures : Dépôt de gerbe devant les monuments aux morts d' Armoy,

19 heures : Monument aux morts de Draillant puis hommage aux femmes Résistantes.

**Dimanche 19 mai : Ballaison**

11 heures : Commémoration 21 mai 1944 au Monument aux morts

12 h 30 : Repas sur inscription en mairie de Ballaison Tel : Raymond Favre (06 83 09 00 78)

**Lundi 20 Mai : Secteur Evian-Gavot**

Meillerie :	8 h 45	Monument aux morts : Arthur Blanc (déporté)
Lugrin	9 h 30	Pont Rouge : Robert Guillemet, Robert Lugrin (fusillés)
	10 h 15	Les Grabilles : Jean Mocelin (fusillés)
	11 h	Monument aux morts
Champanges	15 h	Stèle Eugène Boujon. (fusillé)
Thollon	16 h	Stèle René Thomassin (fusillé)
Vinzier :	17 h	Ambroise Baratay, Lucien Bechet, Marcelin Bechet, Henri Bordet, Firmin Boujon, Jules Maxit. (déportés)
Saint-Paul	18 h 30	Monument du Bois Fayet : Joseph Buttay, Ferdinand Roch, Paul Seydoux (fusillés)

**Mardi 21 mai : secteur Bas-Chablais**

Ce mardi 21 mai, nous retrouverons à 18 h devant les monuments aux morts de Chens, Nernier, Yvoire et à 19 h à Massongy

